

## PEGC : ACTION REVALORISATION

L'action revalorisation des PEGC que nous allons poursuivre en 2010 a débuté le 9 novembre. Chaque secrétaire académique a interpellé les députés de son académie avec un courrier qui demandait une revalorisation pour que les engagements de l'état soient respectés. Certains collègues ont également fait de même avec le modèle de lettre que je leur ai adressé. Après deux mois d'action, c'est l'heure d'un premier bilan dans notre académie.

Sur les 27 députés de l'académie de Bordeaux à qui j'ai envoyé la lettre début novembre, 15 ont répondu à ce jour en donnant des suites à mon courrier, voir tableau ci-dessus.

Le ministre de l'éducation nationale a répondu favorablement seulement à l'un d'entre eux pour l'instant, en ce qui concerne notre académie. Voir la réponse du ministre page suivante.

Si je ne peux pas porter à votre connaissance toutes les réponses, je vous en livre tout de même une, représentative des questions posées par les députés au ministre de l'éducation nationale (voir ci-dessous).

Il reste donc à ce jour 12 députés qui n'ont pas répondu, c'est peut-être l'occasion de les interpellier à votre tour, si vous n'avez plus la lettre, contactez- moi par mail, je vous l'enverrai, [bruno.laulan@laposte.net](mailto:bruno.laulan@laposte.net).

NB	DATES	NOM	DEPT	GROUPE	ACADEMIE	REPONSE DEPUTES	REPONSE MEN
1	13 NOV	VIDALIES A	40	PS	BORDEAUX	intervention Ministre	<b>oui</b>
2	17 NOV	LACUEY C	33	PS	BORDEAUX	intervention Ministre	
3	19 NOV	FAURE M	33	PS	BORDEAUX	QUESTION	
4	23 NOV	DUFAU J P	40	PS	BORDEAUX	QUESTION	
5	23 NOV	PEIRO G.	24	PS	BORDEAUX	QUESTION	
6	27 NOV	LANGLADE C.	24	PS	BORDEAUX	QUESTION	
7	4 DEC	HABIB D	64	PS	BORDEAUX	QUESTION	
8	8 DEC	LIGNIERES-CASSOU	64	PS	BORDEAUX	QUESTION	
9	24 NOV	LASSALLE	64	UDF Modem	BORDEAUX	intervention Ministre	
10	3 DEC	PLISSON	33	PS	BORDEAUX	QUESTION	
11	8 DEC	ROUSSET	33	PS	BORDEAUX	intervention Ministre	
12	9DEC	DIEFENBACHER M	47	UMP	BORDEAUX	courrier au Ministre	
13	1 DEC	SAINTE-MARIE M	33	PS	BORDEAUX	intervention Ministre	
14	14 DEC	EMMANUELLI H	40	PS	BORDEAUX	QUESTION par GS	
15	21 DEC	DEGUILHEM P	24	PS	BORDEAUX	courrier+question	

**Germinal PEIRO**

*Député de la Dordogne  
Vice-Président  
du Conseil Général de la Dordogne  
Maire de Castelnaud-La Chapelle*

Suppléant : Jean-Marie QUEYROU  
Maire de Cherveix-Cubas

**QUESTION ECRITE**

Germinal PEIRO souhaite attirer l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation sur la situation des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC). Les PEGC ont permis, à partir des années 1960, de répondre à la demande croissante d'enseignement et d'assurer ainsi l'efficacité de notre système éducatif. Malgré différentes batailles qui ont su porter leurs fruits à travers la mise en place de plusieurs décrets pour la création d'une classe exceptionnelle (décret du 24 mars 1993) puis pour la mise en extinction des corps PEGC (décret du 23 décembre 2003), les décisions restent en suspens provoquant un sentiment d'amertume chez les PEGC. Une situation d'inégalité vis-à-vis des autres catégories de professeurs demeure. Ces inégalités concernent les perspectives de fin de carrière, puisque les 8 650 PEGC encore en exercice aujourd'hui accèdent encore très difficilement aux deux derniers échelons. Elles touchent également à la question des indices de départ à la retraite qui sont inférieurs aux autres catégories, ce qui implique des différences de salaire importantes. De ce fait, il lui demande si le Gouvernement entend répondre aux attentes des syndicats de l'éducation nationale et des professeurs concernés en prenant des mesures permettant de rétablir des perspectives égales de carrières entre les différentes catégories de professeur et d'assurer ainsi une meilleure reconnaissance du travail réalisé par les PEGC.

*Le Ministre,  
Porte-parole du Gouvernement*

*Paris, le 24 NOV 2009*

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des professeurs d'Enseignement général de Collège (PEGC).

Je tenais à vous assurer que j'ai pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

J'ai donc demandé à Madame la Directrice générale des Ressources Humaines de procéder à un examen particulièrement attentif de ce dossier et ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite qui pourra être réservée à votre démarche.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de ma considération distinguée.

  
Luc CHATEL

Monsieur Alain VIDALIES  
Vice-président de la Commission des Lois constitutionnelles, de la Législation et de  
l'Administration générale de la République  
Député des Landes  
Conseiller général  
Assemblée nationale  
75355 PARIS CEDEX 07